

**Complément de décision n° 2025/06  
relatif à l'accréditation de  
Université Paris-XIII - Institut scientifique et polytechnique dit  
"Institut Galilée"  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

**Objet**

**Injonction émise dans la décision n°2025/06** concernant la transmission d'un plan d'action relatif au système de management de la qualité de l'école et à la mobilité internationale sortante des élèves.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'**Université Paris-XIII - Institut scientifique et polytechnique dit « Institut Galilée »**
- Vu la note de synthèse établie par Pascal BODET membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 14 avril 2026.

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte **favorablement** du rapport suite à injonction transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 14 avril 2026.

Signé électroniquement  
par la Présidente  
Claire PEYRATOUT

